

Inauguration de la maison des services d'aide à la personne

VERGT, le samedi 8 février 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Je suis très heureux de revenir à Vergt pour l'inauguration de cette maison des services d'aide à la personne.

C'est toujours un plaisir de constater l'aboutissement d'un projet dont on a suivi la conception dès le début et la réalisation pas à pas.

La construction de ce pôle est structurante pour le pays verinois, car elle vise à maintenir une offre de services sociaux de qualité et un accompagnement adapté à tous ceux qui en ont besoin, et nous savons combien ils sont nombreux.

Cette maison des services d'aide à la personne constitue donc l'un des maillons du lien social et économique qui doit unir nos territoires.

Elle répond bien sûr d'abord à une dynamique démographique, puisque la Dordogne est le département où la population est la plus âgée d'Aquitaine. Les plus de 60 ans représentent déjà 31% de notre population et les plus de 75 ans près de 12%, soit 46 000 personnes.

Et ces chiffres vont encore augmenter dans les prochaines années.

Le maintien à domicile reste la pierre angulaire de notre politique d'accompagnement des personnes âgées, vous ne cessez d'insister sur ce point, M. le Président du Conseil général, et je vous rejoins totalement dans cette volonté.

Cela passe donc par un maillage du territoire par des structures telles que celle que nous inaugurons ce matin.

En la matière, nous nous inscrivons parfaitement dans les priorités de la loi d'orientation et de programmation sur l'adaptation de la société au vieillissement, portée par Mme Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie. J'en rappelle les trois piliers : anticiper, adapter notre société et accompagner la perte d'autonomie.

Cette maison des services d'aide à la personne permet vraiment de lutter contre l'isolement social qui guette notre société.

Il s'agit pour nous d'offrir aux agents en charge de l'action sociale des conditions de travail optimales, tant leur mission est aussi importante que difficile.

Mesdames et Messieurs, nul doute que cette nouvelle structure encouragera les citoyens et les acteurs locaux à créer un lien encore plus fort avec les personnes fragilisées. C'est la vocation des bureaux mis à disposition des associations et de Pôle Emploi.

Donner de la lisibilité à l'offre sociale et mutualiser les moyens dans un cadre intercommunal sont au cœur des objectifs de notre politique de solidarité.

C'est pour cela que l'Etat vous a accompagné dans cette opération de qualité.

La dynamique qui va désormais s'enclencher avec cette maison et sans doute demain avec une maison de santé pluridisciplinaire permettra d'avoir un pôle médico-social à la hauteur des attentes légitimes de nos concitoyens en la matière.